

Denis Ferrand assurera la responsabilité opérationnelle de Rexecode à partir du 1^{er} janvier 2023

Le Conseil d'administration de Rexecode a acté lors de sa réunion du 13 décembre 2022 la fusion des fonctions de Directeur général et de Président du Comité de direction. Cette évolution sera effective à compter du 1^{er} janvier 2023. Denis Ferrand, Directeur général depuis 2008, sera donc chargé à cette date de la responsabilité opérationnelle de Rexecode.

Pour assurer une transition optimale, Michel Didier, qui dirigeait Rexecode depuis 1990, restera engagé, comme conseiller spécial de Rexecode, notamment dans les travaux et publications des Pôles Etudes et Energie-Climat.

Pierre Gadonneix, Président du Conseil d'administration de Rexecode, a déclaré : « *Grâce à la compétence et à l'engagement de ses équipes, Rexecode continuera à assurer sa double mission d'accompagnement des entreprises dans la compréhension de leur environnement économique et de participation active au débat de politique économique. Il poursuivra son objectif de rechercher les voies et moyens d'une transition environnementale compatible avec le développement de l'économie* ».

Le Conseil a félicité Michel Didier pour son action en adaptant et en développant Rexecode pour constituer aujourd'hui un outil reconnu et indépendant au service du développement économique des entreprises.

A propos de Rexecode

Fondé en 1957, Rexecode est le premier centre de recherche macroéconomique français proche des entreprises. Son financement est assuré par ses 60 adhérents ou partenaires (entreprises, institutions financières, organisations professionnelles, ...) issus de secteurs et domaines variés et dont la diversité garantit l'indépendance des analyses de Rexecode.

Rexecode assure une double mission : 1) Il accompagne les entreprises dans la compréhension de leur environnement économique par le diagnostic conjoncturel et les prévisions macroéconomiques mondiales ; 2) Il participe activement au débat de politique économique en France, notamment sur les moyens pour renforcer une croissance durable et la compétitivité du système productif ainsi que sur les voies et moyens d'une transition environnementale compatible avec le développement de l'économie.

Au cours des dernières décennies, Rexecode a largement contribué : à la prise de conscience de la désindustrialisation et de la perte de compétitivité industrielle de la France, aux décisions d'allègement des cotisations sociales (CICE, pacte de responsabilité) ; à la réforme de la fiscalité du capital afin d'enrayer l'hémorragie de projets entrepreneuriaux en France ; à éclairer les pouvoirs publics sur la nécessité de corriger l'anomalie française du niveau des impôts de production ; à l'intégration incontournable des objectifs de décarbonation et de développement économique.

Pour en savoir plus : www.rexecode.fr

Contacts presse : Camille Formentini, camille.formentini@vae-solis.com / Nathan Ortega, nathan.ortega@vae-solis.com / 06 29 44 27 34 / 01 53 92 80 00